Dominique Le Quéau, Directeur de la Fondation de coopération scientifique « Sciences et technologies pour l'aéronautique et l'espace ». Rapporteur des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche pour Midi-Pyrénées

Etes-vous satisfait de la participation et des échanges lors de la tenue des assises en Midi-Pyrénées ?

Nos Assises régionales, tenues sur deux jours, ont rassemblé beaucoup de monde et d'institutions, toutefois dans la proportion raisonnable permettant un travail efficace en groupe et sous-groupes. Ce fut un exercice très vivant et très intéressant, qui a été le point d'orgue de l'exercice global, puisque nous avions au préalable organisé trente auditions sur six jours et reçu, depuis septembre, une cinquantaine de contributions écrites individuelles ou collectives. C'est tout cet ensemble de participations qui a alimenté la réflexion du groupe de suivi, que j'ai constitué en août en choisissant vingt personnes *intuitu personae*.

Une grande diversité de personnes et d'institutionnels du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche ont participé. Ceci a été possible grâce une forte anticipation : en particulier, l'information envoyée par mail dès la fin du mois d'août de manière très large a permis de commencer très tôt à mobiliser tous les acteurs régionaux et à construire le déroulé des assises.

Quel a été le déroulement des assises en Midi-Pyrénées ?

Les deux jours ont été structurés autour des trois questions posées par la Ministre : « Agir pour la réussite de tous les étudiants », « Donner une nouvelle ambition pour la recherche » et « Contribuer à la définition du nouveau paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche ».

Agir pour la réussite de tous les étudiants

La discussion sur le premier thème a débuté par l'identification de certains points de blocage, en particulier celui de la visibilité des formations et de l'orientation des lycéens. L'idée qui a émergé est de mettre en œuvre un système national d'information et d'orientation pour l'enseignement supérieur, avec des indicateurs génériques au moins pour le premier cycle universitaire. Il existe un réel problème de transition lycée-université et de gestion pédagogique des flux d'étudiants. Par ailleurs, comment faire en sorte que les universités soient organisées pour renforcer la partie formation tout en conservant un lien fort avec la recherche ? Comment mettre en œuvre une politique scientifique et une politique pédagogique concertées ? La formation en alternance pourrait jouer un rôle important pour que les étudiants, y compris ceux de niveau « cadre », appréhendent le monde réel, pour une interpénétration entre le monde de l'université et celui des PME/PMI. Il faut aussi augmenter le poids de la formation des docteurs.

Donner une nouvelle ambition pour la recherche

Les participants ont souligné une nouvelle fois le problème des structures qui s'entassent, la complexité des appels d'offre, le rééquilibrage nécessaire des budgets des laboratoires entre le soutien financier « récurrent » et les appels à projets à court terme. La question d'une nouvelle ambition pour la recherche a entraîné également beaucoup de réflexions sur ce qu'est une société de la connaissance. Quel rôle pour la recherche ? Et pour quoi ?

Une réflexion propre à Midi-Pyrénées a également émergé, qui est celle de la recherche hors de la métropole toulousaine. Sur cette question, un « focus » sur la territorialité de l'enseignement supérieur et de la recherche a été organisé fin octobre au Centre Universitaire Jean-François Champollion

d'Albi afin de réfléchir à une meilleure visibilité sur la scène internationale de la recherche qui se développe sur les sites universitaires « délocalisés ».

Un autre point spécifique de notre région est la recherche technologique. En effet, plus des 2/3 du volume financier, salaires compris, de la recherche en Midi-Pyrénées concernent la recherche privée. Le chemin vertueux « du concept au produit » n'est pas linéaire, mais doit être abordé sous la forme d'un triangle entre recherche technologique, recherche amont et recherche industrielle. Il me semble qu'il est nécessaire d'animer l'équilibre entre ces trois points, avec une gestion adaptée de la propriété intellectuelle. Il faudrait pour cela mettre en œuvre un dispositif national en réseaux. Sur ce dernier point, le modèle allemand est souvent cité en exemple.

Contribuer à la définition du nouveau paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche

Dans cet atelier, en termes d'organisation globale, la structuration interne des universités a été à nouveau soulignée, ainsi que la reconnaissance de deux objectifs essentiels : la recherche et la réussite des étudiants, mesurée par l'obtention d'un emploi. Il faudrait à la fois un dispositif d'interface avec les EPST, au niveau d'un PRES, et une organisation plus structurée de la pédagogie. Cette réflexion devra impacter la LRU. Les composantes des universités n'ont pas la capacité de mener à bien seules les deux objectifs.

Au niveau européen, le PRES est également le bon niveau de réflexion, puisqu'il porte une identité de métropole et l'identité de la région, et donc la nature de la spécialisation intelligente. A l'autre bout du dispositif est le territoire. Alors comment fait-on ? Met-on en place des dispositifs enseignement supérieur/recherche dans des villes moyennes de type Albi et comment ? Est-ce avec des chaires, des éléments de recherche pluridisciplinaire ? Dans tous les cas, il faudra être vigilant sur le suivi des ressources humaines présentes dans ces villes. Enfin, comment peut-on interfacer ce dispositif avec les PME/PMI ? Ceci a été le thème d'un focus à Figeac.

L'université a un rôle social avec ses valeurs et une éthique à prendre en compte. Il faut que la société intègre la connaissance dans son dispositif et cela implique des modifications de fond, mais la diversité ne doit pas être contrainte. Il faut tenir compte de tout cela pour faire fonctionner le système et les responsables doivent mettre en route des stratégies pour le construire.

Qu'attendez-vous des Assises nationales ?

Je suis très impatient de voir, car j'ai conscience de la complexité du système. J'espère une loi LRU qui va mieux préciser le rôle et le fonctionnement du dispositif universitaire afin qu'il réponde aux deux objectifs énoncés plus haut. J'espère aussi que le savoir et la connaissance seront reconnus comme deux valeurs fortes pour notre société. Il faut des messages forts, surtout dans un contexte budgétaire certes pas dramatique mais contraint.

Propos recueillis le 19 octobre 2012 par Carine Desaulty et Marie-Laure Pierucci